

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION SECURITE HABITAT
DANS LE CADRE DU CLSPD QUI S'EST TENUE LE JEUDI 10 DECEMBRE 2009
A LA MAIRIE DE JOINVILLE LE PONT

Etaient présents :

- . Monsieur VICTORIEN, Chef de Bureau à la Sous-Préfecture de Nogent-sur-Marne
- . Monsieur BIZEUL, Conseiller municipal délégué à la Sécurité
- . Monsieur BONGRAIN, Commissaire Divisionnaire de Nogent-sur-Marne
- . Monsieur NONQUE, Commandant de Police Commissariat de Nogent-sur-Marne
- . Monsieur LEMEUR, Directeur des Services Techniques
- . Madame AUDIGIE, Directrice Générale adjointe
- . Monsieur FERREIRA, Chef de Service de la Police Municipale
- . Madame BRETELLE, Directrice du Service Jeunesse
- . Monsieur PEZZETTI, Chef de Service Adjoint de la Police Municipale

Personnes invitées et présentes :

- . Monsieur VALVERDE, Directeur de l'OPH
- . Madame GUILLARD, Gestionnaire ICF LA SABLIERE
- . Madame FAUQUEMBERGUE, Gérante PARIS HABITAT
- . Monsieur ROUVIERE, Gestionnaire ESPACE IMMOBILIER
- . Monsieur BRUNET, Gestionnaire ADJ GESTION
- . Madame DAUX, Présidente du Conseil Syndical, Agence LAMY
- . Monsieur ABOVICI, Président du Conseil Syndical GODEST
- . Monsieur RIOUSSET, Président Association Sauvegarde de l'environnement Polangis/quai de Marne
- . Monsieur DUVERT, Président Amicale Louis Juvet
- . Monsieur LEFEVRE, Président Association Défense Quartier des Canadiens et Madame CHOURAKI
- . Monsieur KLEIN, Président du Comité Ile Fanac
- . Monsieur CASTEL, Président Association Palissy Petit Parc

Personnes non invitées et présentes :

- . Monsieur LEVY, Président du Conseil Syndical Le Steeple Chase
- . Monsieur LETESSIER, Copropriétaire Canadiens
- . Monsieur FONTENAY, Immeuble Bureaux 1, place Uranie
- . Monsieur MORELLE, Copropriétaire 5, rue Halifax
- . Monsieur MANCEAUX, Propriétaire 47, quai de la Marne
- . Madame CARBALLO, Gardienne 2/4/6, allée Louis Juvet
- . Monsieur GIRIN, Conseil Syndical Canotiers – ZAC des Studios
- . Madame PERTERSON FONTENAY, Directrice Ecole Montessori
- . Monsieur DEMAREST, Gardien ZAC des Studios PARIS HABITAT

Personnes excusées :

- . Madame DURAND, Maire-adjoint délégué au Développement économique et Emploi
- . Monsieur GRESSIER, Maire-adjoint délégué Urbanisme et Cadre de vie

Monsieur André BIZEUL ouvre la séance et présente le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance qui a été mis en place à Joinville-le-Pont. Il précise que parmi les actions prioritaires d'intervention figurent les problèmes rencontrés par l'ensemble des bailleurs, copropriétaires et associations de quartiers dans et aux abords de leurs habitats.

Il précise que cette réunion est avant tout technique et pas politique.

Il informe que les principaux problèmes rencontrés sont liés aux actes de délinquance mais surtout au sentiment d'insécurité ressenti par les citoyens.

Il rappelle que des conventions ont été passées avec la Police Nationale et la RATP afin de mettre en place des actions coordonnées entre les différents acteurs de la sécurité.

Il précise que l'installation de la vidéoprotection est programmée à Joinville-le-Pont courant 2010. Une étude a été réalisée et il est prévu l'installation de 3 caméras aux extrémités de la rue de Paris et dans la mairie, et 9 caméras au sein et sur le pourtour de la ZAC des Studios. Cela devrait permettre de mieux gérer les situations de crise et diminuer ce sentiment d'insécurité.

Monsieur BIZEUL rappelle que la politique du Maire en matière de sécurité se définit ainsi :

- 1/ priorité à l'animation (une nouvelle structure a été ouverte cette année)
- 2/ médiation (sont concernés les adultes, les associations, les gardiens d'immeuble et les bailleurs)
- 3/ dissuasion (prévention situationnelle)
- 4/ prévention
- 5/ répression

Monsieur BONGRAIN, nouveau Commissaire Divisionnaire à Nogent-sur-Marne nous confirme que les chiffres de la délinquance à Joinville-le-Pont sont en baisse de 15% concernant la délinquance générale et de 32% sur les infractions de voie publique. Les faits élucidés sont en augmentation de 17%.

30% des faits pour lesquels les victimes ont déposé plainte à Joinville-le-Pont ont été commis dans d'autres communes. Il précise que les informations doivent être fournies rapidement afin d'améliorer ces résultats. A la question posée sur l'implantation d'un commissariat de police à Joinville-le-Pont, il répond que la faible délinquance ne le justifie pas et qu'il est préférable que les policiers sillonnent les rues et soient au contact des citoyens, plutôt que de rester dans un bureau.

Monsieur VICTORIEN revient sur l'étude de la vidéoprotection. Il rappelle que pour l'année 2010, les demandes de subvention seront recevables à compter du 15 décembre 2009 jusqu'au 30 janvier 2010. L'aide apportée par le FIPD peut couvrir jusqu'à 50% de la somme engagée.

Il précise aux bailleurs qu'il existe au sein de la Police Nationale un conseiller technique disponible pour les aider à mettre en place des moyens de prévention situationnelle dans leurs patrimoines.

Monsieur VALVERDE précise que concernant la vidéoprotection, la mise en place de caméras mobiles serait, dans certains cas, nécessaire compte tenu des déplacements des auteurs de dégradations ou de troubles.

Monsieur BONGRAIN précise que les tags participent à ce sentiment d'insécurité. Et qu'il est indispensable de les effacer au plus tôt. Il souhaite qu'une attention particulière soit donnée aux cambriolages et précise que chaque citoyen doit prendre un minimum de précaution pour ne pas faciliter la tâche des cambrioleurs.

A ce sujet Monsieur FERREIRA présente l'Opération Tranquillité Vacances effectuée en partenariat avec la Police Nationale. Les OTV permettent une surveillance des habitations des personnes qui partent en vacances, si celles-ci en font la demande. Ce dispositif fonctionne très bien et aide à réduire les cambriolages.

Monsieur BIZEUL informe que des travaux de voirie et de mobilier urbain ont déjà été faits pour améliorer certains dysfonctionnements. Pour exemple, dans la ZAC des Studios les poubelles, le réceptacle de bouteilles ainsi qu'une jardinière ont été enlevés.

Monsieur KLEIN soulève le problème de l'éclairage sur l'île Fanac, les zones d'ombre pouvant générer des rassemblements de personnes.

Monsieur LEMEUR l'informe que des travaux importants sont prévus sur l'île. Notamment, un ascenseur et que l'ensemble de l'éclairage public de l'île doit être revu. Pour tout problème lié à la propreté ou à l'environnement un numéro vert a été mis en place : 0800.850.420.

Madame BRETTELLE précise qu'au niveau de la Jeunesse, des structures pour accueillir les jeunes jusqu'à 17 ans ont été mises en place dans chaque quartier. Concernant la structure le « 25 » avenue Galiéni, elle est maintenant très fréquentée et un travail de suivi personnalisé va pouvoir être mis en place.

Madame AUDIGIÉ rappelle que le service Jeunesse intervient sur 2 axes : l'animation et la prévention.

Un participant prend la parole pour dire que la présence d'effectifs en uniforme dans la ZAC des Studios n'est pas suffisamment efficace, il sollicite l'intervention de la PM en civil.

Monsieur FERREIRA l'informe que les policiers municipaux ne sont pas autorisés à travailler en civil. Monsieur BONGRAIN, quant à lui, explique que de nombreuses interventions ont été réalisées par des

Policiers Nationaux en civil.

Le Commandant NONQUE regrette que la police nationale ait un déficit d'informations en temps réel. Il rappelle qu'il ne faut pas hésiter à appeler le 17.

NB : A ce moment, Monsieur BIZEUL venant d'être appelé en urgence est contraint de quitter la réunion.

Monsieur VALVERDE remercie la police municipale et la police nationale pour leur action. Au sujet de l'occupation des halls d'immeuble, il constate que lorsque la police fait évacuer les jeunes, ils reviennent presque aussitôt. Il s'étonne que les jeunes en infraction et conduits au commissariat soient remis en liberté aussi vite et sans véritable sanction.

Monsieur BONGRAIN précise que les poursuites pour occupation « illicite » de hall d'immeuble nécessite une plainte des victimes et que souvent personne ne veut le faire par crainte de représailles. Il précise que des chiens peuvent être requis lorsqu'il s'agit de problèmes de drogue et que des opérations communes avec la police municipale pourront être effectuées comme ce fut déjà le cas.

Mr LEVY, Mme CHOURAKI, Mr RIOUSSET, Mr CASTEL, Mr LEFEVRE, Mr DUVERT, Mr ABOVICI et Mr GIRIN prennent ensuite successivement la parole jusqu'à la fin de la réunion qui est close par Mr FERREIRA à 12h35.

La collection de griefs contre le Maire et ses services, les problèmes évoqués voire les polémiques soulevées par ces différentes personnes n'entrant pas dans le cadre d'une réunion thématique de CLSPD et n'apportant rien de constructif à la réflexion commune attendue sur les mesures d'amélioration de la sécurité et de prévention de la délinquance, il n'en sera pas rendu-compte. Ces informations seront portées à la connaissance des élus concernés en vue de prochaines réunions de quartier.

Les professionnels de l'habitat (bailleurs, syndics) n'ayant pas eu l'occasion de s'exprimer seront réunis prochainement dans une formation plus restreinte.

Le Conseiller Municipal
délégué à la Sécurité
André BIZEUL